

"Ce référendum qui a lézardé le vernis communautaire" dans Le Monde diplomatique (Juillet 1992)

Légende: En juillet 1992, le mensuel Le Monde diplomatique s'interroge sur les causes et sur les conséquences du résultat négatif à l'issue du référendum populaire sur le traité de Maastricht organisé le 2 juin 1992 au Danemark.

Source: Le Monde diplomatique. dir. de publ. Ramonet, Ignacio ; Réd. Chef Paunet, Micheline. Juillet 1992, n° 460. Paris.

Copyright: (c) Le Monde Diplomatique

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"ce_referendum_qui_a_lezarde_le_vernis_communautaire"_dans_le_monde_diplomatique_juillet_1992-fr-025ba25a-6f95-4dc9-833e-16a257bc40c3.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 17/09/2012

Ce référendum qui a lézardé le vernis communautaire

En panne de destin: c'est ainsi qu'apparaît le Danemark après le référendum du 2 juin dernier sur le traité de Maastricht. A l'annonce du scrutin, un frisson de soulagement a certes, ici et là, parcouru le pays. « *Au moment de saisir mon bulletin, une voix s'est élevée en moi qui a balayé les arguments par lesquels je m'étais convaincu de voter « oui », écrit, au lendemain du « non », un chroniqueur-vedette de Politiken, le grand quotidien du matin. Au soulagement des uns succède vite la fierté de tous. Tenus pour quantité négligeable au soir du vote, 5,1 millions de Danois se réveillent à la « une » de la presse mondiale les jours suivants. Comme autant de petits David, ils se découvrent en mesure de renverser le cours du jeu dicté par les Goliath de la Communauté et, de proche en proche, le sort de quelque 350 millions d'individus⁽¹⁾...*

« *Passée l'ivresse, le pays se retrouve avec une belle gueule de bois », diagnostique M. Toegen Seidenfaden, rédacteur en chef du « bourgeois », pro-européen, mais très respecté Weekend Avisen Berlingske. Au prix d'un relèvement du taux directeur, les autorités ont, certes, limité la casse à la Bourse de Copenhague. Parmi les élites économiques, le malaise n'en est pas moins profond. Elles ont beau souhaiter le succès du traité de Maastricht, elles savent que seul son échec pourrait éviter au pays de se retrouver au ban de l'Europe. Faute de savoir quoi penser ou dire, les responsables politiques, premier ministre en tête, déclinent poliment les demandes d'entretiens. Réclamé par les partis, un Livre blanc est en préparation. Il devra, d'ici à l'automne, repérer les scénarios d'évolution possibles sur la scène communautaire, ainsi que les marges de manoeuvre de Copenhague au cas où le traité serait ratifié par la quasi-totalité des partenaires. Il doit également aider le gouvernement à résoudre la quadrature du cercle: présider la Communauté du 1er janvier au 30 juin 1993 sans trahir la motion de défiance votée par ses propres mandants... Si ses partenaires estimaient l'exercice impossible, Copenhague n'exclut pas de laisser passer son tour.*

A contre-courant

La surprise de l'Europe et des Danois eux-mêmes, adversaires du traité de Maastricht en tête, l'atteste. Le « *nej* » du pays d'Hamlet va contre les tendances qui travaillent ses profondeurs. S'il est vrai que seul coûte le premier pas, le Danemark paraît l'avoir depuis longtemps franchi. C'est à une majorité de 63 % que le pays ratifie, par référendum, le traité de Bruxelles du 22 janvier 1972 prévoyant l'adhésion à la Communauté économique européenne au 1er janvier 1973. Et ce à la demande du Parti social-démocrate, qui fait campagne contre son propre appareil syndical et intellectuel. En ratifiant le projet d'union économique prévu par l'Acte unique, le référendum de 1986 ne confirme pas seulement l'adhésion de 1973, il l'approfondit. Même si la majorité n'est plus que de 56 % cette fois, elle se forme indépendamment du Parti social-démocrate: celui-ci, moins pour satisfaire sa gauche que pour mettre en difficulté la coalition bourgeoise à laquelle le pays a, en 1982, laissé le pouvoir, revient sur son engagement pro-européen.

Quatre ans plus tard, il doit déjà faire marche arrière. En assortissant son approbation de vagues conditions, il dit clairement « *oui* » à la monnaie unique dès la fin de 1990, et soutient le traité de Maastricht. Pour refuser celui-ci, il ne reste guère, à la veille du référendum, que le Parti du progrès (extrême droite: 8,96 % des voix aux élections législatives du 10 mai 1988), le Parti socialiste populaire (non réformiste: 13 %) et les générations contestataires des années 60. Malgré la jonction des « *rouges* » et des « *Verts* » au sein du seul parti anti-européen de la Communauté, le Mouvement du peuple contre la CEE, ce dernier perd 2 % des voix entre 1984 et 1989 (18,9 % des voix aux élections européennes du 15 juin 1989)⁽²⁾.

Le rôle croissant de l'Europe dans le débat intérieur témoigne également de l'acclimatation des Danois à la Communauté. Pour obtenir de ses concitoyens les sacrifices nécessaires à la restauration des équilibres économiques, le premier ministre, M. Poul Schlüter, chef des coalitions « *bourgeoises* » qui se succèdent au pouvoir depuis 1982, argue autant du marché unique que de l'insuccès de ses prédécesseurs. Indexation des salaires sur les prix, développement de l'emploi public en laissant filer inflation, déficit budgétaire et dette extérieure: c'est par ces moyens que les sociaux-démocrates tentent, avant lui, de lutter contre la crise des années 70. Faute de pouvoir rivaliser avec les grandes puissances sur le même terrain qu'elles, les Danois n'ont retrouvé grâce à leurs propres yeux (après la perte des duchés du Schleswig et du Holstein en 1864, au profit respectivement de la Prusse et de l'Autriche) qu'en s'investissant dans un projet intérieur: modeler, grâce à l'Etat-providence, une société aussi juste et humaine que possible. Au nom du marché unique, M.

Poul Schlüter ne les convainc pas seulement de se soumettre à une « *cure de pommes de terre* ». Il les persuade que l'Etat-providence lui-même doit, sinon disparaître, du moins maigrir.

Au mépris des principes fondant l'identité danoise moderne, une médecine à deux vitesses est ainsi créée... Au prix d'une stagnation du pouvoir d'achat, d'un rythme de croissance affaibli (1,1 % en 1991 après 1,8 % en 1990) et d'un chômage persistant (10,9 %), des résultats apparaissent, qui enchaînent un petit peu plus le Danemark à ses partenaires. Dès 1986, le déficit budgétaire est maîtrisé (2 % du PNB en 1992). A partir de 1990, l'inflation se fait moins forte qu'en Allemagne et la dette extérieure elle-même (60 % du PNB à la fin des années 80) décroît de 10 % chaque année pour se retrouver à l'équivalent de 22,5 milliards de francs en 1991. Les résultats des entreprises exportatrices (sur lesquelles on compte pour améliorer la croissance sans relancer la demande intérieure, les importations et l'inflation) progressent eux aussi. Dès 1990 encore, le Danemark apparaît à la Commission comme l'un des deux pays les mieux préparés au marché unique.

Copenhague ne renonce pas pour autant à ses débouchés traditionnels. Proximité de frontières, de langues, de culture: pour ses PME, trop à l'étroit sur le marché intérieur mais pas assez fortes pour s'éloigner de leur base arrière, l'Europe hanséatique n'est pas un vain mot. Contre 22,8 % en 1972, la Suède et la Norvège absorbent encore, en 1991, 16,2 % des exportations. Egalement actifs au Japon (4,5 %) et aux Etats-Unis (4,6 %), les Danois y accroissent même leurs parts de marché. Traditionnellement forte, la dépendance du Danemark à l'égard des Douze ne s'en accentue pas moins: non seulement sa balance commerciale est positive avec tous ses partenaires - Allemagne comprise - mais leur part dans les exportations danoises progresse de 46,1 % à 50,7 % entre 1986 et 1989 (d'après une étude française) et atteint 54 % en 1991, selon des sources danoises. Au point que la classe politique se demande si, pour entretenir une indépendance largement fictive, son peuple ne s'est pas privé d'avenir. Car elle ne voit toujours pas, cette classe politique, comment le Danemark pourrait rester dans la Communauté si le traité de Maastricht est ratifié partout ailleurs.

Résultat d'une addition de refus hétéroclites ou ambivalents, l'avance des « non » au référendum du 2 juin est très faible: pour que le traité l'emporte, il aurait suffi que 23 001 seulement des 46 000 « réfractaires » (0,7 % des voix) inversent leur vote (0,31 % du total). Nombre d'entre eux ont davantage censuré l'Europe technocratique, l'Europe franco-allemande ou l'Europe du capital que toute forme d'union politique. Agriculteurs mécontents par la remise en cause de la politique agricole commune, fonctionnaires et pensionnés de l'Etat-providence redoutant le libéralisme bruxellois ont souvent voté pour des raisons strictement économiques. Plusieurs scandales ayant éclaté à l'approche du référendum, des électeurs ont aussi cherché à sanctionner la classe politique qui le soutenait, si l'on en croit les sondages d'opinion, au lendemain du scrutin.

L'inconnue scandinave

Qu'une occasion se présente, et les Danois pourraient rentrer dans le rang. Il est difficile, cependant, dans une démocratie scandinave, de reposer à quelques mois de distance la même question... Attendre l'élargissement de la Communauté à la Suède ou, mieux, à la Suède et à la Norvège pourrait constituer la solution de rechange. Rassurés, les Danois réintégreraient d'autant plus facilement l'union que l'entrée de leurs cousins leur ménagerait, en quelque sorte, une porte de sortie. S'ils devaient maintenir leur refus malgré tout, ils n'auraient d'autre solution que de quitter la Communauté pour l'Association européenne de libre échange (AELE), dont les sept membres actuels se fondront de toute manière, au 1er janvier 1993, dans l'Espace économique européen (EEE), ou de rester le seul membre de la Communauté ancienne manière... A moins que, pour entretenir la fiction de leur indépendance, les Danois ne s'alignent - de l'extérieur - sur une éventuelle monnaie unique et sur les décisions des Onze. Comme, déjà aujourd'hui, ils s'alignent sur le mark...

Jean-Pierre Airut

(1) Voir le dossier « Champions, les Danois! », *Courrier international*, n° 84, 11-17 juin 1992.

(2) Voir « Les pays d'Europe occidentale », éditions 1989 et 1990, *Notes et études documentaires*, respectivement n° 4884-85 (1989) et 4912-13 (1990), la Documentation française, Paris.